

Monographie des établissements Oustau & Cie

Le 20 Juillet 1873, une Société en nom collectif fut constituée à Tarbes entre MM. L. Oustau, L. Danos et A. Latapie. Monsieur Oustau Père quitta l'Administration des Ponts et Chaussées pour créer avec deux de ses amis cette Société dont il fut le gérant jusqu'à sa mort survenue en 1929. Cette société avait pour but *d'appliquer à l'industrie céramique les ressources géologiques de la région pyrénéenne.*

Par étapes successives plusieurs branches furent créées.

La première fut la fabrication de terre cuite. Un outillage puissant et deux fours continus Offman devaient largement satisfaire les besoins de la région, surtout au début de la création de cette société, où les gros cailloux de l'Adour, le pin des Pyrénées et les ardoises de Lourdes et de Labassère formaient les principaux éléments de la construction. Chaque année le marché local s'ouvrit davantage et aujourd'hui la terre cuite est arrivée à prendre une très large place sur la construction.

La deuxième branche qui fut créée fut celle des tuyaux de grès. Jusqu'en 1890 ils étaient peu connus en France et nous étions tributaires de l'Angleterre. La création à Tarbes d'une usine de grès amena dans notre département la recherche et l'ouverture de carrières de pegmatites de syénies et d'argiles kaoliniques. Le grès n'était plus soumis au marché local et c'est ainsi par exemple que le pétrole russe fut conduit au port de Bakou par un pipe line en tuyaux de grès provenant des usines créées par la société Oustau & Cie. Un type dit « à haute-pression » fut encore établi dans les tuyaux de grès et le joint élastique et compensateur (brevet Henri Oustau) en permit de nombreuses et heureuses applications, notamment en Italie. Le grès trouva encore un large emploi dans les carrelages et c'est ainsi qu'en Afrique du Nord, Tunis, pour le pavé de ses trottoirs et de certaines de ses rues, passa à Tarbes des ordres très importants.

La troisième branche, celle des produits réfractaires, fut ensuite créée pour répondre à un besoin nouveau. Les grandes chutes de notre région pyrénéenne amenèrent les méthodes électro-chimiques et les usines électro-métallurgiques trouvèrent dans l'usine de Tarbes les réfractaires nécessaires à la confection de leurs fours.

Cette branche produisit les réfractaires spéciaux à base de carborundum qui servirent à l'habillage des chaudières du cuirassé Lorraine, mais dans les silico-alumineux, deux types intéressaient surtout les arsenaux, les poudreries et la plupart des Usines.

La quatrième branche est consacrée aux produits artistiques et à la fabrication des carreaux émaillés, frises, cabochons, etc...

Avant 1914, la section de la terre cuite donnait annuellement 13000 tonnes. Les tuyaux grès 1100 tonnes, les réfractaires 850 tonnes.

Après la guerre de 1914-18, la société développa son usine de produits agglomérés située place de l'Industrie. Propriétaire de la Rive Gauche de l'Adour, elle acheta l'usine des Bois-Ouvrés située sur la rive droite et relia les rives par un pont en béton armé équipé en voie normale et voie Decauville.

L'usine de la rive droite fut ensuite reliée à la ligne du chemin de fer du Midi par un embranchement particulier. Cette quatrième section possède une force hydraulique de 150 CV, deux dragues dans le lit de l'Adour, deux unités de concassage et un grand nombre de presses correspondant à des produits différents. Elle fabrique les pierres artificielles, les carreaux en ciment comprimés, les poteaux armés etc... soit annuellement 1500 tonnes et 12000m³ de produits rivière.

La 7^{ème} branche créée avait pour but d'utiliser la propriété que possèdent certains réfractaires de conserver la chaleur reçue. Elle fut une des premières usines qui créèrent en France le chauffage électrique à récupération et obtint le grand prix à la dernière exposition de Toulouse. Actuellement les difficultés nées de la guerre l'ont obligé à arrêter la Poterie (4^{ème} section) et l'Usine électrique (5^{ème} section).

Pendant cette longue période de 1873 à 1941, la Société Oustau & Cie, tout en conservant la même forme juridique, avait, par des cessions successives, apporté des modifications profondes dans ses sociétés. Aujourd'hui, ils sont au nombre de trois : M. Henri Oustau, fils du fondateur décédé en 1929 et ses deux sœurs.

Jusqu'en 1914, l'activité la plus grande ne cessa de régner. La guerre de 1914, puis les difficultés économiques amenèrent par la suite des diminutions sans cesse croissantes du chiffre d'affaires. En 1936, la véritable révolution sociale qui régna en France et occasionna la fermeture de grandes usines dans notre Sud-Ouest ralentit encore son activité et occasionna des pertes sérieuses. Puis, la création à Toulouse du Comptoir Aquitaine-Languedoc, cherchant à répartir les affaires entre toutes les usines adhérentes et créant entre elles un lien de solidarité, redonna aux Affaires de la céramique une nouvelle activité.

Actuellement, cette activité est entretenue par la réalisation de nombreux projets de travaux publics et aussi par une compréhension plus judicieuse d'un esprit social nouveau. Si avant la guerre les difficultés de cette société provenaient d'une concurrence très âpre et de l'impossibilité de suivre le taux des salaires des Etablissements de l'Etat, d'autres difficultés provenant de la défaite de nos armes ont rendu le problème des approvisionnements bien difficile. Faute de charbon, d'huile à démouler et de moyens de transport, l'activité de nos usines diminue sans cesse.

Pour la terre cuite, sur 2 fours continus, un seul est en marche et encore en marche réduite. Sur 5 fours à tuyaux de grès, un seul peut marcher. Sur 2 fours de produits réfractaires, un seul est en activité. C'est une diminution d'environ 60% sur les possibilités de marche et ceci est d'autant plus regrettable que la demande est devenue abondante mais ne peut être satisfaite.

Nous terminerons cette monographie abrégée en disant que les dirigeants de la Société Oustau & Cie, pénétrés des devoirs sociaux qui incombent aux chefs d'industrie, ont depuis le début de ces Etablissements créé sans cesse des œuvres philanthropiques destinées à assurer à leurs ouvriers contre les risques de la vie.